

Annexe 1 – Spécification des exigences relatives aux systèmes d'information

Nom du système d'information :	
Version du système d'information existant :	
Valeur de l'impact issu de l'évaluation des risques :	
Spécifications fonctionnelles à intégrer / à modifier :	•
Mesures de sécurité à intégrer :	• • •
Mesures de sécurité à modifier :	• •
Mesures de sécurité à supprimer / à modifier :	

[titre du poste]
[nom]

[signature]

Commented [AES1]: Dans le cas où un nouveau système

Commented [AES2]: Copier le niveau de l'impact évalué, pour

Commented [AES3]: Définition de ce que le système doit

Commented [AES4]: Enumérez toutes les mesures nécessaires qui doivent être intégrées dans le système d'information - par ex. :
- la manière de prévenir les accès non-autorisés
- les mesures relatives à l'utilisation des mots de passe et autres mécanismes d'authentification
- les exigences de sauvegarde
- les mesures relatives à l'accès à distance
- les exigences relatives à la conservation des journaux

Commented [AES5]: Enumérez toutes les mesures nécessaires qui doivent être effectuées manuellement - par ex. le contrôle du

Commented [AES7]: Par ex. les tests internes, les certifications

Commented [AES6]: Pour en savoir plus sur ce sujet, consultez cet article :

Commented [AES8]: Nécessaire uniquement si la Procédure pour le contrôle des documents et des enregistrements prescrit que les documents papier doivent être signés.